ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE VAL DE LOIRE
Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22/05/69)

EXPOSITION CANINE NATIONALE
avec attribution du CACS de la SCC

CHALETTE SUR LOING
(Montargis) - LOIRET

C.A.C.S. de la SCC

Les confirmations seules auront lieu **le SAMEDI 19 SEPTEMBRE de 14h à 16h30**
Secrétariat et Renseignements ACTCVL
Tél. 06.79.35.49.59 - 06.65.36.62.27 - 06.49-78.88.04
ou par mail : actcvlchalette45@gmail.com

Renseignements :
Tél. (en journée) 06 79 35 49 58 - 06 65 36 62 27 - 06 49 78 88 04
Information par e.mail :
duneau.corinne@gmail.com / actcvlchalette45@gmail.com

Séance CONFIRMATIONS SEULES (chiens non exposés)
Inscription des chiens sur www.cedia.fr
Tarif : 37 €
Clôture des inscriptions le 4 septembre 2026

Envoi des engagements :
Cédia - Exposition de Chalette sur Loing
8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM
Libeller le titre de paiement à l'ordre de A.C.T.C.V.L.
Bien vérifier l'affranchissement de votre lettre.

Clôture des engagements :
28 août 2026 ***(par courrier)*** **- 1er septembre** ***(sur internet)***
Tarif réduit jusqu'au 15 août

Engagement internet recommandé
(paiement sécurisé) :
https://cedia.fr

Exposition sans cages (sauf pour les meutes)

80 places par juge ! Ne tardez pas à vous engager.
Pour respecter au mieux le jury pressenti du CACS de Chalette sur Loing,
L'ACTCVL vous informe que les clôtures peuvent être anticipées pour les juges ayant atteint le nombre de chiens prévu par le règlement.

La société organisatrice se réserve le droit de modifier la composition du jury, notamment en fonction du nombre des engagements ou en cas de force majeure.

Réalisation CEDIA SARL - RCS Strasbourg 389912189 - 67201 ECKBOLSHEIM - INTERNET : https://cedia.fr

Jury pressenti* de CHALETTE SUR LOING dimanche 20 septembre 2026	
Groupe 01	20/09/2026
Berger blanc suisse, Berger de Picardie, Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Chien de berger catalan, Chien loup de Saarloos, Chiens de berger belge, Colley barbu, Schapendoes, Schipperke	DUGUE Brigitte
Welsh Corgis	KLEIN Jean-Claude
Berger américain miniature, Berger australien, Berger de Bohême, Bergers allemands, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremme, Komondor, Kuvasz, Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Berger portugais, Bobtail, Border Collie, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Colleys, Kelpie australien, Mudi, Puli, Pumi, *Races non citées*	MATTERA Cassandre
Berger des Shetland, Bergers de Brie, Slovensky cuvac, Berger de russie méridionale, Lancashire Heeler	ROSER Solange
Berger de Beauce, Chien de berger de Majorque	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 02	20/09/2026
Pinscher, Schnauzer	FROELICH Muriel
Dogue de Bordeaux, Shar Pei	KLEIN Jean-Claude
Bulldog anglais	LEMAIRE Pierre-Alexandre
Bullmastiff, Dobermann, Dogue du Tibet, Dogues allemands, Mastiff, Saint Bernard, Terrier noir russe	ROUND Katharina
Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'asie centrale, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, Bouviers Suisses, Boxer, Cane Corso, Chien de berger Kangal, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Hovawart, Landseer, Léonberg, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugais - Estrela, Presa Canario, Rottweiler, Terre Neuve, Tosa, *Races non citées*	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 03	20/09/2026
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terrier de Manchester, Welsh Terrier, Sealyham Terrier, Glen of Imaal Terrier, Irish Terrier, Irish soft coated wheaten Terrier, Toy Terrier, *Races non citées*	CALLOCH Richard
Staffordshire américain, Terrier de chasse allemand, Lakeland Terrier, West highland white Terrier, Kerry blue Terrier	ROUND Katharina
Groupe 04	20/09/2026
Teckels	FROELICH Muriel
Groupe 05	20/09/2026
Chien du Pharaon, Spitz finlandais, Jindo coréen, Cursinu, Eurasier, Podengos, Spitz moyen blanc, Spitz moyen marron ou noir, Spitz moyen autres couleurs, Petit spitz blanc, Petit spitz marron ou noir, Petit spitz autres couleurs, Spitz nain blanc, Spitz nain marron ou noir, Spitz nain autres couleurs, Spitz italien, *Races non citées*	KLEIN Jean-Claude
Akita, Esquimau canadien, Chien du Groenland, Laika de Iakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Chien d'ours de Carélie, Berger d'islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Spitz des visigoths, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Samoyède, Hokkaido, Spitz japonais, Shiba inu	LEMAIRE Pierre-Alexandre
Chiens nus du Mexique et du Pérou	ROSER Solange
Basenji, **Chien de Canaan** spé, Chow Chow, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Kai, Kishu, Shikoku	ROUND Katharina
Akita américain spé, **Bangkaew de Thailande** spé, **Chien thaïlandais à crête dorsale** spé	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 06	20/09/2026
Basset artésien normand, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Petit bleu de Gascogne, Griffon bleu de Gascogne, Basset bleu de Gascogne, **Chien de Saint Hubert** spé, Petit chien courant bernois, Dalmatien, Basset fauve de Bretagne, Grand basset griffon vendéen, Petit basset griffon vendéen, Harrier, Rhodesian Ridgeback, *Races non citées*	ROSER Solange
Groupe 07	20/09/2026
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Langhaar, Pointer, Pudelpointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais, *Races non citées*	GESLIN Anne
Groupe 08	20/09/2026
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Cockers américains, Golden, Labrador, Retriever de la nouvelle ecosse, Springer spaniel, *Races non citées*	CITERNE Jean-Paul
Cockers anglais	MATTERA Cassandre
Groupe 09	20/09/2026
Bichons, Bouledogues français, Caniches, Carlins, Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Pékinois, Petit chien lion, Griffon bruxellois, Petit brabancon, Petits chiens russes, Ratier de Prague, Terrier de Boston, *Races non citées*	DEWAELE Patrick
Chiens du Tibet, King et Cavaliers King Charles spaniels	ROUND Katharina
Groupe 10	20/09/2026
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier polonais, Saluki, Sloughi, *Races non citées*	KLEIN Jean-Claude
Lévrier écossais, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien, Whippet	ROUND Katharina

** La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges*

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE - VAL DE LOIRE

Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT

EXPOSITION CANINE NATIONALE CACS CHALETTE SUR LOING

20 SEPTEMBRE 2026

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à CEDIA - Expo. de Chalette sur Loing - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Photocopies acceptées.

Clôture des engagements : Vendredi 28 août 2026 *(date de réception)* - tarif réduit jusqu'au 15 août *(cachet de la Poste faisant foi)*

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° Livre d'Origines : _____

(puce ou tatouage)

Nom du chien : _____

_____

Cadre réservé à l'organisateur

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Nature du poil : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ EMAIL : _____

Classe : Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne concourant pas ❑ Meute ❑ Confirmation ❑

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire	jusqu'au 15/08	après le 28/08	*Sommes adressées*
1er chien *(sauf puppy, baby et vétéran)*	41 €	48 €	
2e chien/3e chien *(sauf puppy , baby et vétéran)*	35 €	41 €	
4e ou suivants *(sauf puppy , baby et vétéran)*	31 €	37 €	
Puppy, Baby, Vétéran	29 €	35 €	
Chiens ne concourant pas : *non Exposés, non Confirmés*	10 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle	64 €		
Chien supplémentaire dans la meute	21 €		
Réduction de 10 % aux membres de l'ACTCVL à jour de leur cotisation de l'année en cours. (n° carte : _____)			
Total des engagements (catalogue électronique compris)			

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé

J'accepte que l'ACTCVL utilise mon adresse uniquement pour m'informer de ses activités associatives.
En cas d'annulation de la manifestation, les règles de la SCC seront appliquées, et les remboursements seront envisagés en déduisant les frais engagés par l'ACTCVL.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

La loi du 6 janvier 1999 sera intégralement appliquée lors de l'exposition de Chalette sur Loing. Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout contrevenant pourra être exclu de la manifestation.

Ci-joint règlement des engagements ci dessus désignés par
❑ Mandat ❑ Chèque ❑ CCP
Libellé à l'ordre de l'ACTCVL

Paire / Couple / Lots d'affixe et de reproduction : gratuit. inscription au secrétariat le jour de l'exposition.

Entrée gratuite
visiteurs et accompagnateurs

Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT
sous peine de voir votre engagement refusé

- Le règlement de vos engagements
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2e catégorie **(permis)** et ceux en provenance de l'étranger **et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger (quel que soit le pays) (ou photocopies du passeport)**
- Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail

Concours Jeune Présentateur
(inscription sur place au secrétariat 9 €)
Catégorie : de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans

Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL
Les récompenses exigées devront avoir été obtenues avant le 20/09/2026

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu une des réc:
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1re ou 2e catégorie

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1re ou 2e catégorie.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1re ou 2e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix. Ou 47 points ou un 3e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière
- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion doit être homologué au plus tard le 20 septembre 2026

Joindre impérativement la copie SCC ou FCI du titre ouvrant droit à la classe travail ou à la classe champion. En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.

Feuillet à renvoyer à Cédia

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Chalette sur Loing (Loiret)
le Dimanche 20 Septembre 2026

ARRIVÉE ET JUGEMENT - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises, en conformité avec les réglementations sanitaires exceptionnelles.

***SORTIE DES CHIENS* –** Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

***AFFICHAGE* –** Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

***TOILETTAGE* –** Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

***SERVICE VÉTÉRINAIRE* –** Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

***ANNULATION* –** En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

***ENGAGEMENTS* –** Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1er Exc. peut obtenir le CACS-J ;
PUPPY – 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires.
La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant – Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour…
BABY – 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées.
La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour…
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1er Exc. peut obtenir le CACS-V

AUTRES CLASSES
MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.
LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
LOT DE REPRODUCTEURS – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

***RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS* –** Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : la clôture des engagements est fixée au 7 août 2026 (tarif réduit jusqu'au 14 juillet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

***JUGEMENTS* –** Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.
Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune et respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent», et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent»
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.
MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf :**
Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres ___ 15 mois
Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer _____ 15 mois
Gr. 3 : Staffordshire Américain _____ 15 mois
Gr. 4 : Teckels _____ 15 mois
Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland 15 mois
Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____ 15 mois
Gr. 8 : Retrievers _____ 15 mois
Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski ___ 15 mois

***RÉCLAMATIONS* –** Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 e qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

***SANCTIONS* –** Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

***RESPONSABILITÉ* –** L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.
Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2e CATEGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC

Feuillet à conserver par l'exposant

Chalette sur-Loing

ACTCVL

!!!! ENTRÉE GRATUITE !!!!
pour les accompagnateurs et les visiteurs

Plusieurs manifestations sur le site de l'exposition

Samedi 19 septembre 2026

- **Nationale d'élevage :**
  Canaan Club de France
- **Régionales d'élevage :**
  Akita Américain Club de France

En partenariat avec

ROYAL CANIN®

Les confirmations seules auront lieu **le**
SAMEDI 19 SEPTEMBRE DE 14H à 16H30
Secrétariat et Renseignements ACTCVL
Tél. (en journée)
06 79 35 49 58 - 06 65 36 62 27 - 06 49 78 88 04

Séance CONFIRMATIONS SEULES
(chiens non exposés)
Inscription des chiens sur www.cedia.fr
Tarif : 37 €

ATTENTION :
- ***L'exposition se déroule à l'extérieur***
- ***Prévoyez des protections contre la météo***
- ***Interdiction de mettre des tentes à moins de 4m des rings***

Récompenses au Ring d'Honneur pour les Meilleurs

Concours Jeune Présentateur
(inscription sur place au secrétariat 9 €)
Catégorie : de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans

Vous recevrez les confirmations de vos engagements et les documents pour entrer environ 8 jours avant la manifestation.

Les engagements par internet seront confirmés par message internet

Internet : la méthode la plus simple et la plus sûre pour engager votre chien : https://cedia.fr

Certificat ou copie passeport vaccination antirabique obligatoire pour les chiens de catégorie 2, les chiens venant de l'étranger et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger, quel que soit le pays

Joindre obligatoirement (sous peine de voir votre engagement refusé) :
- une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les départements concernés, chiens de 2e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger (modèle CERFA 50.4272 ou 50.4273 selon le département d'origine),
- Le règlement par tout moyen à votre convenance (chèque libellé à l'ordre de l'A.C.T.C.VL).

FORMATION PREMIER SECOURS CANIN

Vous souhaitez être capable d'intervenir efficacement et en toute sécurité face à une situation d'urgence impliquant votre chien ou chat, comme une détresse vitale, une blessure ou une intoxication, dans l'attente de la prise en charge vétérinaire?
Nous vous proposons deux formules:

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

9H00 ET 14H00

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

9H00

EXPOSITION CANINE DE CHALETTE SUR LOING

Ce qui vous sera enseigné

- hemorragie
- arrêt cardiaque
- perte de connaissance
- et bien plus encore

INSCRIVEZ VOUS